RCS : CASTRES
Code greffe : 8102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CASTRES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1983 B 00147
Numéro SIREN : 328 064 381
Nom ou dénomination : SECAM

Ce dépôt a été enregistré le 22/09/2021 sous le numéro de dépôt 3530

COMPTES ANNUELS

SECAM

Société anonyme

LE SIALA 81110 SAINT AMANCET

DATE DE CLOTURE : 31/12/2019

SECAM
31 décembre 2019

Bilan Actif		2019			2018
	Notes	Brut	Amortissements dépréciations	Net	Net
Immobilisations incorporelles	**3.1**	**4 269**		**4 269**	**4 269**
Immobilisations corporelles	**3.2**	**6 223 046**	**(3 490 186)**	**2 732 859**	**2 217 132**
Immobilisations financières (1)	**3.3**	**4 488**		**4 488**	**4 488**
Actif immobilisé		**6 231 802**	**(3 490 186)**	**2 741 616**	**2 225 888**
Stocks et encours	**4.1**	**396 739**		**396 739**	**342 891**
Créances clients et comptes rattachés	**4.2**	1 124 056	(348 961)	775 094	748 496
Autres créances	**4.3**	171 727		171 727	113 790
Comptes de régularisation	**4.4**	13 149		13 149	12 069
Créances et comptes de régularisation (2)		**1 308 932**	**(348 961)**	**959 970**	**874 355**
Placements et disponibilités	**4.5**	**221 712**		**221 712**	**52 065**
Actif circulant		**1 927 383**	**(348 961)**	**1 578 421**	**1 269 310**
Total des actifs		**8 159 185**	**(3 839 148)**	**4 320 037**	**3 495 199**
(1) Dont à moins d'un an					
(2) Dont à plus d'un an				13 149	12 069

Bilan Passif		2019	2018
Capital social		37 500	37 500
Primes et réserves		4 362	4 362
Report à nouveau		254 724	138 273
Résultat de l'exercice		595 119	416 451
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		141 171	87 132
Capitaux propres	**5**	**1 032 875**	**683 718**
Provisions pour risques		114 594	198 490
Provisions pour charges		1 040 411	912 937
Provisions pour risques et charges	**6**	**1 155 006**	**1 111 427**
Dettes financières (3)	**7.1**	**198**	**198**
Avances et acomptes reçus sur commandes		198	326
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		616 756	743 484
Dettes fiscales et sociales		258 001	202 565
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		293 399	
Autres dettes non financières et comptes de régularisation		73 644	91 821
Dettes non financières (4)	**7.2**	**1 241 997**	**1 038 196**
Concours bancaires courants et autres dettes financières court terme		889 960	661 659
Dettes	**7**	**2 132 156**	**1 700 054**
Total des capitaux propres et des passifs		**4 320 037**	**3 495 199**
(3) Dont à moins d'un an		198	198
(4) Dont à plus d'un an			

SECAM
31 décembre 2019

Compte de résultat de l'exercice		2019	2018
Travaux			
Ventes		3 270 261	3 032 611
Prestations de services		1 259 213	1 156 087
Chiffre d'affaires	**10**	**4 529 474**	**4 188 698**
Production stockée		67 401	97 811
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur amortissements et provisions		86 327	20 851
Transfert de charges		107 786	182 584
Autres produits		49 596	32 594
Produits d'exploitation		**4 840 584**	**4 522 538**
Achats consommés		(616 882)	(650 008)
Services extérieurs		(2 239 751)	(2 320 093)
Impôts et taxes		(158 191)	(107 768)
Charges de personnel		(545 279)	(524 414)
Dotations d'exploitation:			
Dotations aux amortissements		(246 862)	(199 941)
Dotations aux dépréciations des immobilisations			
Dotations aux dépréciations des actifs circulants			
Dotations aux provisions		(129 239)	(108 723)
Autres charges		(48)	(6 591)
Quotes-parts de résultats sur opérations en commun			
Résultat d'exploitation		**904 332**	**605 000**
Produits financiers			
Charges financières			(12 964)
Résultat financier	**11**		**(12 964)**
Résultat courant		**904 332**	**592 037**
Produits exceptionnels		7 480	8 530
Charges exceptionnelles		(61 519)	(22 951)
Résultat exceptionnel	**12**	**(54 039)**	**(14 421)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices	**14**	(255 174)	(161 165)
Résultat net		**595 119**	**416 451**

SECAM
31 décembre 2019

Annexe aux comptes sociaux

Sommaire

Notes

1 Informations relatives à l'entreprise et faits caractéristiques de l'exercice

2 Résumé des méthodes comptables

3 Actif immobilisé

4 Actif circulant

5 Capitaux propres

6 Provisions pour risques et charges

7 Dettes

8 Détail des comptes concernant les entreprises liées

9 Etat des échéances des créances et des dettes

10 Ventilation du Chiffre d'Affaires

11 Résultat financier

12 Résultat exceptionnel

13 Incidences des dispositions fiscales dérogatoires sur le résultat

14 Charge d'Impôt sur le résultat

15 Engagements hors bilan

16 Effectifs, engagements envers le personnel, et rémunération des organes d'administration et de direction

17 Honoraires des commissaires aux comptes

18 Filiales et participations

Sauf mention particulière, les chiffres exprimés dans l'annexe sont exprimés en euros.

Note 1 - Informations générales

1.1- Informations relatives à l'entreprise et faits caractéristiques de l'exercice

SECAM est une société anonyme immatriculée en France.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Néant

Note 2 - Résumé des méthodes comptables

Principes de préparation des états financiers

Les comptes annuels sont établis conformément :
- aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France.
- aux principes et méthodes d'évaluation énoncés par le plan comptable professionnel des Entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.
Les frais de premier établissement et les frais de recherche sont comptabilisés en charges de l'exercice.
Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de fonds commerciaux, de logiciels et de droits d'exploitation de carrières.
Les fonds commerciaux ne sont pas amortis; ils font l'objet d'une dépréciation si les circonstances économiques l'exigent.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des dépréciations.
Les immobilisations acquises avant 1977 figurent pour leur valeur réévaluée (réévaluation légale 1976).

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif ou de ses différents composants s'ils ont des durées d'utilisation différentes, soit :
- Constructions hors exploitation : 20 à 40 ans,
- Constructions industrielles : 10 à 20 ans,
- Installations techniques et matériel : 5 à 15 ans,
- Autres immobilisations corporelles : 3 à 10 ans.

Les taux d'amortissement pratiqués sont fixés en conformité avec les usages définis pour les matériels par la Fédération Nationale des Travaux Publics.
Depuis le 1er janvier 2014, les matériaux d'un gisement de carrières sont comptabilisés en stocks, seul le tréfond est comptabilisé en terrain.

Immobilisations financières

Les participations figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, sous déduction des dépréciations estimées nécessaires, déterminées en fonction de la valeur d'usage.
Les autres immobilisations financières sont appréciées à leur valeur nominale sous déduction des dépréciations éventuelles.

Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués à la valeur la plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.
Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition et les coûts de transformation.
Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes non récupérables, les frais de transport et de manutention encourus pour amener les stocks à l'endroit où ils se trouvent.
Le coût de transformation inclut l'ensemble des coûts directs et indirects encourus pour transformer les matières premières en produits finis.

Pour l'évaluation ultérieure, le coût est calculé selon la méthode du Premier Entré, Premier Sortie, ou selon la méthode du Coût Moyen Pondéré, en fonction de la nature des stocks.
La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé du produit diminué des coûts estimés pour son achèvement et sa commercialisation.
Depuis le 1er janvier 2014, les matériaux à extraire d'un gisement de carrières qui seront utilisables après le processus d'exraction sont enregistrés en stock de matières premières.

Créances clients et autres créances

Les créances clients, dont les échéances sont généralement comprises entre 30 et 60 jours, sont comptabilisées pour leur montant initial sous déduction des dépréciations estimées nécessaires en cas de risque de non recouvrement.

Comptes de régularisation actif

Ils incluent notamment les charges payées d'avance et les actifs d'impôt différés récupérables sur les exercices futurs.

Placements et disponibilités

La trésorerie comprend la trésorerie en banque, en caisse, ainsi que les dépôts et valeurs mobilières de placement ayant une échéance initiale de moins de 3 mois.
La société a signé une convention de trésorerie avec sa société mère GAIA.
Au titre de cette convention, les disponibilités de la société sont placées chez cette dernière, ou, en cas de besoin, les concours courants de trésorerie sont assurés par cette dernière, qui joue ainsi le rôle de relais financier du Groupe.
Pour une meilleure information sur la structure financière de la société, les montants placés ou empruntés au titre de cette convention de trésorerie sont présentés dans le poste disponibilités, ou dans le poste concours bancaires courants. Ne figurent pas dans ces rubriques, le compte courant des sociétés filles
Les effets remis à l'encaissement figurent dans les comptes de disponibilités. Il s'agit d'effets à échéance entre le 1er janvier et le 10 janvier de l'année suivante.

Provisions réglementées

La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les charges et produits exceptionnels.

Provisions pour risques et charges

Les provisions sont comptabilisées lorsque la société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un évènement passé ou en cours et qu'il est probable qu'une sortie de trésorerie sera nécessaire pour éteindre cette obligation.

Elles comprennent :

Les provisions pour litiges et contentieux :
Il s'agit principalement de litiges et contentieux travaux. Le montant du risque provisionné est évalué en fonction de la demande de la partie adverse ou de l'évaluation des travaux de réfection par les experts désignés par les tribunaux ;

Les provisions pour garanties données aux clients :
Les provisions pour finitions constituées dans le cadre des garanties contractuelles font l'objet d'une appréciation individuelle chantier par chantier ;

Les provisions pour litiges avec l'administration fiscale et les autres organismes:
Les redressements sont pris en charge dans l'exercice lorsqu'ils sont acceptés ou font l'objet d'une provision pour risques lorsqu'ils sont contestés ;

Les provisions pour remise en état des sites :
Le coût de remise en état, après exploitation, de la carrière fait l'objet d'une évaluation détaillée (coût de la main-d'œuvre, du matériel utilisé, des matériaux à mettre en œuvre, quote-part de frais généraux, ...) ;

Les provisions pour engagements sociaux :

Régimes à cotisations définies.
Les engagements en matière de pensions à percevoir par les salariés après leur départ en retraite font l'objet de versements réguliers auprès de caisses indépendantes de la société.

Régimes à prestations définies : indemnités de fin de carrière
Le coût de cet avantage est déterminé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.
Les gains ou pertes actuariels ne sont comptabilisés, en produits ou en charges, que lorsque leur cumul excède 10% du montant de l'obligation (méthode dite du "corridor").
Ces gains ou pertes actuariels sont alors répartis sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés.

La Convention Collective des Travaux Publics a modifié, au 1er janvier 2005, les règles de calcul des indemnités de départ en retraite des cadres.
Le nouveau barème a augmenté les droits que les salariés auront acquis lors de leur départ en retraite.
L'incidence de ce changement constitue le coût des services passés, qui est étalé sur la durée moyenne résiduelle d'activité.

Primes attribuées à l'occasion de la remise des médailles d'ancienneté
Ces primes, dont la pratique dans la société est permanente et systématique, font l'objet d'une provision.
La méthode de calcul utilisée est une projection individuelle tenant compte de la rotation du personnel et de l'espérance de vie par rapport aux tables de survie.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des engagements sociaux sont les suivantes :
- Taux d'actualisation : 0,9221% (Iboxx€ corporate A10 au 30 Novembre 2019)
- Table de progression des salaires : 2%
- Table de survie INSEE 2012-2014 (hommes / femmes à distinguer)
- Taux moyen de rotation du personnel : selon les tables d'expérience
- Age de départ en retraite des cadres : 65 ans
- Age de départ en retraite des Etam et ouvriers : 63 ans

Transferts de charges
Les transferts de charges portent principalement sur des refacturations de mise à disposition de personnel, de frais de gestion et de frais divers aux filiales du Groupe.

Plus ou moins-values sur cessions d'actif
Conformément aux recommandations du plan comptable professionnel des Entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics, les plus-values sur cessions courantes de matériels et d'installations ont été classées dans le résultat d'exploitation.

Les plus ou moins values sur cessions d'immobilisations non courantes (immobilier, titres) sont classées en résultat exceptionnel.

Impôts
Les impositions différées sont déterminées selon la méthode bilancielle du report variable, pour toutes les différences temporelles imposables ou déductibles existant à la date de clôture.

Les différences temporelles imposables ou déductibles incluent :

- toutes les différences entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan, à l'exception des éléments incorporels non cessibles distinctement de l'entreprise,
- les reports en avant de pertes fiscales et les crédits d'impôts non encore utilisés.

Lorsque le montant net de l'imposition différée fait apparaître un actif d'impôt, celui-ci n'est inscrit à l'actif du bilan que s'il existe une forte probabilité de récupération sur les exercices ultérieurs.
Les actifs et passifs d'impôt sont évalués avec les taux d'imposition dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Autres informations
Notre société entre dans le périmètre de la Société Colas SA pour la présentation des comptes consolidés de cette dernière.

La société SECAM est détenue à 50% par Colas Sud Ouest et 50 % par VERMEULEN / CARRIFIN.

NOTES SUR LE BILAN

NOTE 3 ACTIF IMMOBILISE

3.1 - Immobilisations incorporelles	31 décembre 2018	Fusion et APA	Acquisitions	Cessions et réductions	Dotations et reprises	Virements et divers	31 décembre 2019
Concessions, brevets, droits similaires							
Fonds commercial	4 269						4 269
Autres (1)							
Valeur brute	4 269						4 269
Concessions, brevets, droits similaires							
Fonds commercial							
Autres							
Amortissements et provisions							
Valeur nette	**4 269**						**4 269**

(1) & (2) dont malis techniques issus de fusions, inscrits dans le poste "Autres" et "Autres immobilisations corporelles", et affectés aux éléments suivants :

	Montants	Modalités de dépréciation et d'amortissement
Immobilisations incorporelles (1)		Test de valeur
Immobilisations corporelles (2)		Valeur vénale des biens
Immobilisations financières		
Passifs		
Total du mali technique		

3.2 - Immobilisations corporelles	31 décembre 2018	Fusion et APA	Acquisitions	Cessions et réductions	Dotations et reprises	Virements et divers	31 décembre 2019
Terrains (a)	333 882						333 882
Constructions	1 696 100						1 696 100
Installations techniques, matériel, outillage	3 824 266		398 404	(478 100)			3 744 570
Autres immobilisations corporelles (2)	84 309						84 309
Immobilisations en cours et avances			364 185				364 185
Valeur brute	5 938 557		762 589	(478 100)			6 223 046
Terrains (a)	(268 686)				(5 635)		(274 321)
Constructions	(191 413)				(84 375)		(275 788)
Installations techniques, matériel, outillage	(3 191 489)			478 100	(155 004)		(2 868 393)
Autres immobilisations corporelles (2)	(69 838)				(1 847)		(71 685)
Immobilisations en cours et avances							
Amortissements et provisions	(3 721 425)			478 100	(246 862)		(3 490 186)
Valeur nette	**2 217 132**		**762 589**		**(246 862)**		**2 732 859**

(a) En application du règlement ANC 2014.05, la valeur du gisement des carrières au 31/12/2019 a été affecté en stocks pour un montant de 59 K€.

3.3 - Immobilisations financières	31 décembre 2018	Fusion et APA	Acquisitions	Cessions et réductions	Dotations et reprises	Virements et divers	31 décembre 2019
Titres de participation							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts	4 488						4 488
Autres immobilisations financières							
Valeur brute	4 488						4 488
Titres de participation							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Amortissements et provisions							
Valeur nette	**4 488**						**4 488**

NOTE 4 ACTIF CIRCULANT

4.1 - Stocks	Brut	Dépréciation	2019 net	2018 net
Matières premières, produits finis, marchandises (a)	396 739		396 739	342 891
En-cours de production				
Total	**396 739**		**396 739**	**342 891**

(a) En application du règlement ANC 2014.05, la valeur du gisement des carrières au 31/12/2019 a été affecté en stocks pour un montant de 59 K€.

4.2 - Créances clients et comptes rattachés	Brut	Dépréciation	2019 net	2018 net
Créances clients et comptes rattachés	1 124 056	(348 961)	775 094	748 496
Total	**1 124 056**	**(348 961)**	**775 094**	**748 496**

4.3 - Autres créances	Brut	Dépréciation	2019 net	2018 net
Avances et acomptes	1 162		1 162	1 162
Groupe et associés				
Autres créances	170 566		170 566	112 628
Total	**171 727**		**171 727**	**113 790**

4.4 - Comptes de régularisation	2019	2018
Charges constatées d'avance		
Ecarts de conversion actif		
Impôts différés actif	13 149	12 069
Total	**13 149**	**12 069**

4.5 - Placements et disponibilités	2019	2018
Valeurs mobilières de placement		
Placements Colas Sud Ouest et associés		
Total des placements		
Comptes débiteurs en banque	181 037	35 633
Caisse		
Effets remis à l'encaissement	40 676	16 432
Total des disponibilités	221 712	52 065
Total	**221 712**	**52 065**

NOTE 5 CAPITAUX PROPRES

5.1 - Composition du capital social	31 décembre 2018	Création d'actions	Rembourse-ment d'actions	31 décembre 2019
Nombres de titres	37 500			37 500
Montant nominal (en euros)	1			1
Montant du capital social en euros	**37 500**			**37 500**

5.2 - Principaux actionnaires	Nombre d'actions	% détenu
Société COLAS SUD OUEST	18 748	50,0%
VERMEULEN / CARRIFIN	18 748	50,0%

5.3 - Variation des capitaux propres	31 décembre 2018	Affectation par l'AGO	Augmentation de capital	Autres variations	31 décembre 2019
Capital social	37 500				37 500
Primes					
Réserve de réévaluation					
Réserve légale	3 750				3 750
Réserves indisponibles					
Autres réserves	612				612
Report à nouveau	138 273	116 451			254 724
Résultat de l'exercice	**416 451**	**(416 451)**		**595 119**	**595 119**
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées	87 132			54 039	141 171
Total capitaux propres	**683 718**	**(300 000)**		**649 158**	**1 032 875**

NOTE 6 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

6.1- Provisions pour risques	31 décembre 2018	APA	Augmen-tations	Provisions utilisées	Provisions annulées	31 décembre 2019
Litiges et contentieux	194 706		()		(83 890)	110 816
Garanties données aux clients						
Contrôles fiscaux						
Autres litiges avec l'administration	3 784		794		(800)	3 779
Autres provisions pour risques						
Total des provisions pour risques	**198 490**		**794**		**(84 690)**	**114 594**

6.2- Provisions pour charges	31 décembre 2018	APA	Augmen-tations	Provisions utilisées	Provisions annulées	31 décembre 2019
Remise en état des sites	851 123		123 804			974 927
Frais de fin de chantier						
Indemnités de fin de carrière	43 106		4 641		(784)	46 963
Médailles du travail	18 709				(187)	18 522
Autres engagements et avantages similaires						
Autres provisions pour charges						
Total des provisions pour charges	**912 937**		**128 445**		**(971)**	**1 040 411**

NOTE 7 DETTES

7.1- Dettes financières	2019	2018
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	198	198
Total dettes financières	**198**	**198**

7.2- Dettes non financières	2019	2018
Avances et acomptes reçus sur commandes	198	326
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	616 756	743 484
Dettes fiscales et sociales	258 001	202 565
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	293 399	
Autres dettes non financières et comptes de régularisation	73 644	91 821
Total dettes non financières	**1 241 997**	**1 038 196**

NOTE 8 DETAIL DES COMPTES CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

	Actif Net	Passif	Compte de résultat
Immobilisations financières			
Créances	335 186		
Placements et disponibilités			
Dettes financières		890 158	
Dettes non financières		68 686	
Produits financiers			
Charges financières			
Total	**335 186**	**958 844**	

NOTE 9 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

	Montant net 2019	Moins d' 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant net 2018
Créances de l'actif immobilisé	4 488			4 488	4 488
Créances de l'actif circulant	959 970	946 821		13 149	874 355
Placements et disponibilités	221 712	221 712			52 065
Créances	**1 186 171**	**1 168 534**		**17 637**	**930 908**
Dettes financières	198	198			198
Dettes non financières	1 241 997	1 241 997			1 038 196
Concours bancaires courants et solde créditeurs de banque	889 960	889 960			661 659
Dettes	**2 132 156**	**2 132 156**			**1 700 054**

NOTE 10 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	France	International	2019	2018
Travaux routes				
Travaux bâtiment				
Travaux génie civil				
Ventes de produits	3 270 261		3 270 261	3 032 611
Prestations de services	1 259 213		1 259 213	1 156 087
Chiffre d'affaires	**4 529 474**		**4 529 474**	**4 188 698**

NOTE 11 RESULTAT FINANCIER

	2019	2018
Revenus des titres de participations		
Produits et charges d'intérêts (nets)		(12 964)
Autres dotations et reprises sur provisions financières		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Différences nettes de change		
Pertes ou gains sur créances rattachées à des participations		
Résultat financier		**(12 964)**

NOTE 12 RESULTAT EXCEPTIONNEL

	2019	2018
Plus ou moins values sur cessions d'immobilisations		
Autres produits et charges sur opérations de gestion (nets)		
Dotations et reprises sur provisions réglementées	(54 039)	(14 421)
Dotations et reprises sur provisions exceptionnelles		
Autres produits et charges sur opérations en capital		
Résultat exceptionnel	**(54 039)**	**(14 421)**

NOTE 13 INCIDENCES DES DISPOSITIONS FISCALES DEROGATOIRES SUR LE RESULTAT

	2019	2018
Résultat net de l'exercice	595 119	416 451
Dotations de l'exercice aux provisions réglementées	61 519	22 951
Reprises de l'exercice de provisions réglementées	(7 480)	(8 530)
Reprises de l'exercice de provisions pour investissement		
Incidence sur l'impôt	(15 131)	(4 038)
Résultat hors incidence des dispositions fiscales dérogatoires	**634 027**	**426 834**

NOTE 14 CHARGE D'IMPOT SUR LE RESULTAT

14.1 - Détail de la charge d'impôt	2019	2018
Impôts exigible au titre de l'exercice	(256 252)	(159 837)
Rappel ou dégrèvements d'impôts au titre des exercices antérieurs	(2)	
Provision IS		
Impôt différé	1 080	(1 328)
Charge d'impôt	**(255 174)**	**(161 165)**

14.2 - Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net après impôt
Résultat courant (après participation)	904 332	(273 187)	631 145
Résultat exceptionnel	(54 039)	18 013	(36 026)
Total	**850 293**	**(255 174)**	**595 119**

14.3 - Détail de l'imposition différée	Différences temporaires 28%
Actif immobilisé	
Actif circulant	
Provisions pour risques et charges non déductibles temporairement	46 963
Dettes	
Déficits fiscaux	
Total des bases d'impôts différés	*46 963*
Taux d'impôt	28,00%
Impôt différé à la clôture de l'exercice	**13 149**
Impôt différé au début de l'exercice	12 069
Charge (-) ou produit (+) d'impôt différé	1 080

14.4 - Rapprochement entre l'impôt théorique et la charge réelle d'impôt	2019
Résultat net	595 119
Charges d'impôt comptabilisée	(255 174)
Résultat avant impôt (a)	850 293
Taux d'impôt normal (b)	28,00%
Charge d'impôt théorique [(a) x (b)]	**(283 431)**
Impact Report variable	(206)
Incidence des taux d'impôts réduits ou majorés	26 667
Activation d'impôts différés antérieurement non comptabilisés	
Actifs d'impôts différés non comptabilisés (récupération incertaine)	
Impôts non liés au résultat	(2)
Effet des différences permanentes	1 797
Charge d'impôt comptabilisée	**(255 174)**

NOTE 15 ENGAGEMENTS HORS BILAN

15.1 - Engagements pris en matière de crédit-bail	2019	2018
Valeur brute		
Cumuls des amortissements à l'ouverture		
Amortissements exercice en cours		
Total des amortissements		
Valeur nette		
Redevances payées		
Cumuls exercices antérieurs		
Exercice en cours		
Total des redevances payées		
Redevances à payer		
A 1 an au plus		
A plus d'un an et moins de 5 ans		
A plus de 5 ans		
Total des redevances à payer		

15.2 - Autres engagements	Cautions	Lettres d'intention	Autres engagements	Total
Filiales et participations				
Autres entreprises liées				
Tiers :				
effets escomptés non échus				
contrats de location simple			1 000	1 000
contrats de location financement				
autres engagements commerciaux			1 064 000	1 064 000
autres engagements donnés	719 000			719 000
Total des engagements donnés	**719 000**		**1 065 000**	**1 784 000**
Total des engagements reçus	**719 000**			**719 000**

15.3 - Sûretés réelles accordées en garantie des dettes	2019	2018
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes sur établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Total		

NOTE 16 EFFECTIFS, ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL ET REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

16.1 - Effectif moyen	2019	2018
Cadres	1	2
Employés, techniciens, agents de maitrise	4	4
Compagnons	5	5
Total	**10**	**11**

16.2 - Régimes à cotisations définies	2019	2018
Montant comptabilisés en charges	33 395	33 461
Total	**33 395**	**33 461**

16.3 - Régimes à prestations définies : indemnités de fin de carrière	2019	2018
Montants comptabilisés en charges		
Coûts des services rendus	2 965	2 255
Charges d'intérêt sur l'obligation	892	653
Ecarts actuariels nets comptabilisés		
Coûts des services passés		
Charges nettes comptabilisées	**3 857**	**2 908**
Montants comptabilisés au bilan		
Valeur actualisée des obligations	51 005	42 495
Juste valeur des actifs du régime		
Ecarts actuariels nets comptabilisés	(4 042)	611
Coûts des services passés non comptabilisés		
Passifs nets comptabilisés	**46 963**	**43 106**

16.4 - Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

Cette information n'est pas fournie, car cela conduirait à communiquer une information individuelle.

NOTE 17 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	2019	2018
Nom (réseau, cabinet)	PWC + KPMG	KPMG
Commissariat aux comptes et certification des comptes annuels	3 120	2 660
Autres missions		
Total	**3 120**	**2 660**

NOTE 18 FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capital	Autres Capitaux propres	% détenu	Valeur des titres		Prêts, avances consentis	Cautions avals donnés	CA HT 2019	Résultat net 2019	Dividendes encaissés 2019
				Brute	Nette					
Filiales (Plus de 50%)										
Participations (10 à 50%)										
Autres titres										
Total				0	0	0	0		0	0

SECAM
31 décembre 2019

RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Etabli en EUR Nature des indications	Exercice N-4	Exercice N-3	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N
I. Capital en fin d'exercice					
a) Capital social (en EUR)	37 500	37 500	37 500	37 500	37 500
b) Nombre d'actions ordinaires existantes	37 500	37 500	37 500	37 500	37 500
c) Nombre d'actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote) existantes					
d) Nombre maximal d'actions futures à créer					
d-1) par conversion d'obligations					
d-2) par exercice de droits de souscription					
II. Résultat de l'exercice (en EUR)					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	3 793 939	4 009 072	3 931 235	4 188 698	4 529 474
b) Résultat avant impôts et charges calculées	500 443	668 769	620 217	879 849	1 194 105
c) Impôt sur les bénéfices	171 864	205 691	61 220	161 165	255 174
d) Participation des salariés dûe au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
e) Dotations aux amortissements et provisions	0	64 539	304 665	302 234	343 813
f) Résultat après impôts et charges calculées	328 579	398 538	254 332	416 451	595 119
g) Résultat distribué au titre de l'exercice	337 500	375 000	225 000	300 000	300 000
III. Résultat par action (en EUR)					
a) Résultat après impôts mais avant charges calculées	9	12	15	19	25
b) Résultat après impôts et charges calculées	9	11	7	11	16
c) Dividende ordinaire net attribué à chaque action	9	10	6	8	8
IV. Personnel					
a) Effectif moyen des salariés employés	12	11	10	11	10
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	412 933	372 390	312 531	369 968	385 000
c) Montant des sommes versees au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, retraites...) (EUR)	196 202	160 943	144 008	154 447	160 279

SECAM
Société Anonyme au capital de 37 500 euros
Saint Amancet – 81110 DOURGNE
SIREN 328 064 381 R.C.S. CASTRES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

REUNIE LE 30 JUIN 2020

Procès-verbal

Le mardi 30 juin 2020, à 8 heures, les Actionnaires de la société SECAM, société anonyme au capital de 37 500 euros, divisé en 37 500 actions d'un euro, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social de la société, convoquée par le Conseil d'administration par lettre adressée à tous les Actionnaires nominatifs.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par tous les Actionnaires présents ou leurs mandataires dès leur entrée en séance.

Boris URSAT, en sa qualité de Président Directeur Général préside l'Assemblée.

Emilie REMOND est désignée Secrétaire de l'Assemblée.

Les membres du Bureau ayant certifié la feuille de présence, le Président mentionne que quatre Actionnaires sont présents ou représentés et possèdent ensemble 37 496 actions donnant droit à 37 500 voix.

L'Assemblée représentant plus du quart du capital social peut valablement délibérer.

A titre liminaire, il est rappelé les termes de la communication adressée par le représentant légal de la société aux actionnaires et au Commissaire aux comptes en date du 15 juin 2020 informant que « *Début janvier 2020, la découverte d'un nouveau coronavirus (SARS-CoV-2) a été annoncée par les autorités sanitaires chinoises et l'OMS.*

Ce virus circule activement dans plusieurs pays dont la France et des mesures restrictives ont été prises. Tout en assurant une continuité de l'activité dès lors qu'elle est possible, la société SECAM privilégie la santé de ses collaborateurs et veille à respecter ces mesures restrictives.

L'épidémie de Covid-19 aura un impact sur les activités de la société et les perspectives 2020 qu'il n'est pas possible de quantifier à ce stade. »

Le Président déclare la séance ouverte et dépose sur le Bureau de l'Assemblée, à la disposition des Actionnaires :

- la copie des lettres de convocation en date du 15 juin 2020 adressées aux Actionnaires nominatifs et les avis de réception,
- la copie de la lettre adressée le 15 juin 2020 au Commissaire aux comptes, et l'avis de réception,
- le rapport de gestion du Conseil d'administration,
- le rapport général et le rapport spécial du Commissaire aux comptes,
- le texte des résolutions,
- la liste des Administrateurs et leurs fonctions dans d'autres sociétés inclue dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise,
- la liste des Actionnaires,
- la feuille de présence ainsi que les pouvoirs des Actionnaires représentés,
- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de la société arrêtés au 31 décembre 2019,
- le montant global, certifié exact par le Commissaire aux comptes, des rémunérations versées, au cours de l'année 2019, aux dix personnes les mieux rémunérées,
- le tableau des résultats des cinq derniers exercices,
- les statuts,

et toutes les pièces prévues par la réglementation en vigueur

Le Président rappelle à l'Assemblée qu'elle est appelée à délibérer et à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration,
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes,
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat,
- Conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce,
- Ratification de la cooptation d'un administrateur,
- Mandats d'administrateurs,
- Autorisation d'achat de terrain,
- Autorisation de vente de terrain,
- Pouvoirs.

Le Président déclare que :

Tous les documents prescrits par la loi ont été tenus à la disposition des Actionnaires au siège social, dans et pendant le délai prévu par la loi, et que ceux mentionnés aux articles R225-81 et R225-83 du Code de commerce, ont été adressés dans les délais et conditions réglementaires à ceux des Actionnaires qui en ont fait la demande. Ce dont l'Assemblée lui donne acte.

Les mêmes documents ont été remis, comme prévu par la loi, au Comité d'entreprise, et que celui-ci n'a adressé au Conseil d'Administration aucune observation.

Puis le Président donne lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Lecture est ensuite donnée des rapports du Commissaire aux comptes.

Après un échange de vues, et personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix.

Première résolution

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, comportant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, faisant ressortir un bénéfice de 595 118,62 euros ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale prend acte que les dépenses, visées dans les articles 39-4 et 223 quater du Code général des impôts, non admises en charges déductibles pour la détermination de l'impôt sur les sociétés, s'élèvent pour l'exercice 2019 à 0 euro, sans incidence fiscale.

L'assemblée générale ordinaire donne en conséquence, pour l'exercice 2019, quitus entier de sa gestion au Conseil d'administration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice comme suit :

qui s'élève à	595 118,62 €
augmenté du report à nouveau antérieur	254 723,71 €
soit un montant disponible de	849 842,33 €
au solde de report à nouveau	849 842,33 €

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que les dividendes par action distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31 décembre 2016	10,00	/	
31 décembre 2017	6,00	/	
31 décembre 2018	8,00	/	

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport spécial du commissaire aux comptes portant sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce mentionnant l'absence de conventions en prend acte.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'administration, décide de ratifier la nomination à titre provisoire de Jean-Louis BOSANO demeurant 64 rue Carnot à Talence (33400) en qualité d'administrateur pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice 2023.

Monsieur Jean-Louis BOSANO a déclaré par avance accepter ce mandat et n'être frappé d'aucune incapacité ou déchéance susceptible de lui interdire l'accès à ces fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'administration, décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Rémy DAUBIE pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer en 2026 sur les comptes de l'exercice 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'administration, décide de nommer Monsieur Pascal TRESCOS demeurant 27 chemin de la Basse Gaudinière à Nantes (44300) en qualité d'administrateur, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2026 sur les comptes de l'exercice 2025, en remplacement de Monsieur Axel FLEURIET.

Monsieur Pascal TRESCOS a déclaré par avance accepter ce mandat et n'être frappé d'aucune incapacité ou déchéance susceptible de lui interdire l'accès à ces fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'administration, décide d'autoriser l'acquisition auprès de la Commune de Saint Amancet (81) de la parcelle de terrain cadastrée section B n°457 lieu-dit « Le Batut » à Saint Amancet (81) d'une superficie de 2 283 m^2 et pour un prix de 2 000 € (deux mille euros), hors frais, droits et honoraires, et de conférer tous pouvoirs à Monsieur Boris URSAT, Président Directeur Général, et Monsieur Pascal TRESCOS, pouvant agir séparément, et avec la faculté de substituer toute personne physique, à l'effet de signer tout acte

authentique se rapportant à la présente acquisition, faire toutes affirmations prescrites par la loi relatives à la sincérité du prix, faire opérer toutes formalités de publicité foncière, faire faire toutes dénonciations, notifications nécessaires et enfin, aux effets ci-dessus, élire domicile et généralement faire le nécessaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Huitième résolution

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'administration, décide d'autoriser concomitamment à l'acte ci-avant la vente à la Commune de Saint Amancet (81) des parcelles de terrain cadastrées section B n°441, 444, 447, 448, 450, 452 et 455 lieu-dit « Le Batut » à Saint Amancet (81) d'une superficie totale de 2 481 m^2 et pour un prix de 2 000 € (deux mille euros), hors frais, droits et honoraires, et de conférer tous pouvoirs à Monsieur Boris URSAT, Président Directeur Général, et Monsieur Pascal TRESCOS, pouvant agir séparément, et avec la faculté de substituer toute personne physique, à l'effet de signer tout acte authentique se rapportant à la présente vente, faire toutes affirmations prescrites par la loi relatives à la sincérité du prix, faire opérer toutes formalités de publicité foncière, faire faire toutes dénonciations, notifications nécessaires et enfin, aux effets ci-dessus, élire domicile et généralement faire le nécessaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

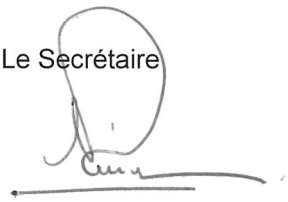
Neuvième résolution

L'assemblée générale décide de conférer tous pouvoirs aux porteurs d'extraits ou de copies du procès-verbal à l'effet d'accomplir tous dépôts et publications y afférents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du Bureau

Le Secrétaire



Le Président



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

SECAM
Société Anonyme

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

SECAM
Société Anonyme
Saint-Amancet - 81110 Dourgne

KPMG Audit IS,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG Audit IS
Tour Eqho - 2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 200 000 €.
Code APE 6920Z - RCS Nanterre
N° Siret : 512 802 653 00026
TVA Union Européenne
FR 96 51 28 02 653

KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

SECAM
Société Anonyme

Siège social : Saint-Amancet - 81110 Dourgne
Capital social : €.37.500

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'attention de l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SECAM S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 9 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris

isolément.

Comme indiqué dans l'annexe dans la partie « Provisions pour risques et charges », la société comptabilise des provisions pour remise en état de sites. Nous avons apprécié les hypothèses retenues et revu les calculs effectués par votre société.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuelles adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais légaux compte tenu de la réception tardive de certains documents.

Paris La Défense, le 17 juin 2020

KPMG Audit IS

Stéphanie Millet
Associée

COMPTES ANNUELS

SECAM

Société anonyme

LE SIALA 81110 SAINT AMANCET

DATE DE CLOTURE : 31/12/2019

SECAM
31 décembre 2019

Bilan Actif	Notes	2019 Brut	2019 Amortissements dépréciations	2019 Net	2018 Net
Immobilisations incorporelles	**3.1**	**4 269**		**4 269**	**4 269**
Immobilisations corporelles	**3.2**	**6 223 046**	**(3 490 186)**	**2 732 859**	**2 217 132**
Immobilisations financières (1)	**3.3**	**4 488**		**4 488**	**4 488**
Actif immobilisé		**6 231 802**	**(3 490 186)**	**2 741 616**	**2 225 888**
Stocks et encours	**4.1**	**396 739**		**396 739**	**342 891**
Créances clients et comptes rattachés	**4.2**	1 124 056	(348 961)	775 094	748 496
Autres créances	**4.3**	171 727		171 727	113 790
Comptes de régularisation	**4.4**	13 149		13 149	12 069
Créances et comptes de régularisation (2)		**1 308 932**	**(348 961)**	**959 970**	**874 355**
Placements et disponibilités	**4.5**	**221 712**		**221 712**	**52 065**
Actif circulant		**1 927 383**	**(348 961)**	**1 578 421**	**1 269 310**
Total des actifs		**8 159 185**	**(3 839 148)**	**4 320 037**	**3 495 199**
(1) Dont à moins d'un an					
(2) Dont à plus d'un an				13 149	12 069

Bilan Passif	Notes	2019	2018
Capital social		37 500	37 500
Primes et réserves		4 362	4 362
Report à nouveau		254 724	138 273
Résultat de l'exercice		595 119	416 451
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		141 171	87 132
Capitaux propres	**5**	**1 032 875**	**683 718**
Provisions pour risques		114 594	198 490
Provisions pour charges		1 040 411	912 937
Provisions pour risques et charges	**6**	**1 155 006**	**1 111 427**
Dettes financières (3)	**7.1**	**198**	**198**
Avances et acomptes reçus sur commandes		198	326
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		616 756	743 484
Dettes fiscales et sociales		258 001	202 565
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		293 399	
Autres dettes non financières et comptes de régularisation		73 644	91 821
Dettes non financières (4)	**7.2**	**1 241 997**	**1 038 196**
Concours bancaires courants et autres dettes financières court terme		889 960	661 659
Dettes	**7**	**2 132 156**	**1 700 054**
Total des capitaux propres et des passifs		**4 320 037**	**3 495 199**
(3) Dont à moins d'un an		198	198
(4) Dont à plus d'un an			

SECAM
31 décembre 2019

Compte de résultat de l'exercice		2019	2018
Travaux			
Ventes		3 270 261	3 032 611
Prestations de services		1 259 213	1 156 087
Chiffre d'affaires	**10**	**4 529 474**	**4 188 698**
Production stockée		67 401	97 811
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur amortissements et provisions		86 327	20 851
Transfert de charges		107 786	182 584
Autres produits		49 596	32 594
Produits d'exploitation		**4 840 584**	**4 522 538**
Achats consommés		(616 882)	(650 008)
Services extérieurs		(2 239 751)	(2 320 093)
Impôts et taxes		(158 191)	(107 768)
Charges de personnel		(545 279)	(524 414)
Dotations d'exploitation:			
Dotations aux amortissements		(246 862)	(199 941)
Dotations aux dépréciations des immobilisations			
Dotations aux dépréciations des actifs circulants			
Dotations aux provisions		(129 239)	(108 723)
Autres charges		(48)	(6 591)
Quotes-parts de résultats sur opérations en commun			
Résultat d'exploitation		**904 332**	**605 000**
Produits financiers			
Charges financières			(12 964)
Résultat financier	**11**		**(12 964)**
Résultat courant		**904 332**	**592 037**
Produits exceptionnels		7 480	8 530
Charges exceptionnelles		(61 519)	(22 951)
Résultat exceptionnel	**12**	**(54 039)**	**(14 421)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices	**14**	(255 174)	(161 165)
Résultat net		**595 119**	**416 451**

SECAM
31 décembre 2019

Annexe aux comptes sociaux

Sommaire

Notes

1 **Informations relatives à l'entreprise et faits caractéristiques de l'exercice**

2 **Résumé des méthodes comptables**

3 **Actif immobilisé**

4 **Actif circulant**

5 **Capitaux propres**

6 **Provisions pour risques et charges**

7 **Dettes**

8 **Détail des comptes concernant les entreprises liées**

9 **Etat des échéances des créances et des dettes**

10 **Ventilation du Chiffre d'Affaires**

11 **Résultat financier**

12 **Résultat exceptionnel**

13 **Incidences des dispositions fiscales dérogatoires sur le résultat**

14 **Charge d'Impôt sur le résultat**

15 **Engagements hors bilan**

16 **Effectifs, engagements envers le personnel, et rémunération des organes d'administration et de direction**

17 **Honoraires des commissaires aux comptes**

18 **Filiales et participations**

Sauf mention particulière, les chiffres exprimés dans l'annexe sont exprimés en euros.

Note 1 - Informations générales

Evènement postérieur à la date de clôture de l'exercice

« Début janvier 2020, la découverte d'un nouveau coronavirus (SARS-CoV-2) a été annoncée par les autorités sanitaires chinoises et l'OMS.
Ce virus circule activement dans plusieurs pays dont la France et des mesures restrictives ont été prises.
Tout en assurant une continuité de l'activité dès lors qu'elle est possible, la société SECAM privilégie la santé de ses collaborateurs et veille à respecter ces mesures restrictives.
L'épidémie de Covid-19 aura un impact sur les activités de la société et les perspectives 2020 qu'il n'est pas possible de quantifier à ce stade. »

Note 2 - Résumé des méthodes comptables

Principes de préparation des états financiers

Les comptes annuels sont établis conformément :
- aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France.
- aux principes et méthodes d'évaluation énoncés par le plan comptable professionnel des Entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.
Les frais de premier établissement et les frais de recherche sont comptabilisés en charges de l'exercice.
Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de fonds commerciaux, de logiciels et de droits d'exploitation de carrières.
Les fonds commerciaux ne sont pas amortis; ils font l'objet d'une dépréciation si les circonstances économiques l'exigent.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des dépréciations.
Les immobilisations acquises avant 1977 figurent pour leur valeur réévaluée (réévaluation légale 1976).

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif ou de ses différents composants s'ils ont des durées d'utilisation différentes, soit :
- Constructions hors exploitation : 20 à 40 ans,
- Constructions industrielles : 10 à 20 ans,
- Installations techniques et matériel : 5 à 15 ans,
- Autres immobilisations corporelles : 3 à 10 ans.

Les taux d'amortissement pratiqués sont fixés en conformité avec les usages définis pour les matériels par la Fédération Nationale des Travaux Publics.
Depuis le 1er janvier 2014, les matériaux d'un gisement de carrières sont comptabilisés en stocks, seul le tréfond est comptabilisé en terrain.

Immobilisations financières

Les participations figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, sous déduction des dépréciations estimées nécessaires, déterminées en fonction de la valeur d'usage.
Les autres immobilisations financières sont appréciées à leur valeur nominale sous déduction des dépréciations éventuelles.

Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués à la valeur la plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.
Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition et les coûts de transformation.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes non récupérables, les frais de transport et de manutention encourus pour amener les stocks à l'endroit où ils se trouvent.
Le coût de transformation inclut l'ensemble des coûts directs et indirects encourus pour transformer les matières premières en produits finis.
Pour l'évaluation ultérieure, le coût est calculé selon la méthode du Premier Entré, Premier Sortie, ou selon la méthode du Coût Moyen Pondéré, en fonction de la nature des stocks.
La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé du produit diminué des coûts estimés pour son achèvement et sa commercialisation.
Depuis le 1er janvier 2014, les matériaux à extraire d'un gisement de carrières qui seront utilisables après le processus d'exraction sont enregistrés en stock de matières premières.

Créances clients et autres créances

Les créances clients, dont les échéances sont généralement comprises entre 30 et 60 jours, sont comptabilisées pour leur montant initial sous déduction des dépréciations estimées nécessaires en cas de risque de non recouvrement.

Comptes de régularisation actif

Ils incluent notamment les charges payées d'avance et les actifs d'impôt différés récupérables sur les exercices futurs.

Placements et disponibilités

La trésorerie comprend la trésorerie en banque, en caisse, ainsi que les dépôts et valeurs mobilières de placement ayant une échéance initiale de moins de 3 mois.
La société a signé une convention de trésorerie avec sa société mère GAIA.
Au titre de cette convention, les disponibilités de la société sont placées chez cette dernière, ou, en cas de besoin, les concours courants de trésorerie sont assurés par cette dernière, qui joue ainsi le rôle de relais financier du Groupe.
Pour une meilleure information sur la structure financière de la société, les montants placés ou empruntés au titre de cette convention de trésorerie sont présentés dans le poste disponibilités, ou dans le poste concours bancaires courants. Ne figurent pas dans ces rubriques, le compte courant des sociétés filles
Les effets remis à l'encaissement figurent dans les comptes de disponibilités. Il s'agit d'effets à échéance entre le 1er janvier et le 10 janvier de l'année suivante.

Provisions réglementées

La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les charges et produits exceptionnels.

Provisions pour risques et charges

Les provisions sont comptabilisées lorsque la société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un évènement passé ou en cours et qu'il est probable qu'une sortie de trésorerie sera nécessaire pour éteindre cette obligation.

Elles comprennent :

Les provisions pour litiges et contentieux :
Il s'agit principalement de litiges et contentieux travaux. Le montant du risque provisionné est évalué en fonction de la demande de la partie adverse ou de l'évaluation des travaux de réfection par les experts désignés par les tribunaux ;

Les provisions pour garanties données aux clients :
Les provisions pour finitions constituées dans le cadre des garanties contractuelles font l'objet d'une appréciation individuelle chantier par chantier ;

Les provisions pour litiges avec l'administration fiscale et les autres organismes:
Les redressements sont pris en charge dans l'exercice lorsqu'ils sont acceptés ou font l'objet d'une provision pour risques lorsqu'ils sont contestés ;

Les provisions pour remise en état des sites :
Le coût de remise en état, après exploitation, de la carrière fait l'objet d'une évaluation détaillée (coût de la main-d'œuvre, du matériel utilisé, des matériaux à mettre en œuvre, quote-part de frais généraux, ...) ;

Les provisions pour engagements sociaux :

Régimes à cotisations définies.
Les engagements en matière de pensions à percevoir par les salariés après leur départ en retraite font l'objet de versements réguliers auprès de caisses indépendantes de la société.

Régimes à prestations définies : indemnités de fin de carrière
Le coût de cet avantage est déterminé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.
Les gains ou pertes actuariels ne sont comptabilisés, en produits ou en charges, que lorsque leur cumul excède 10% du montant de l'obligation (méthode dite du "corridor").
Ces gains ou pertes actuariels sont alors répartis sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés.

La Convention Collective des Travaux Publics a modifié, au 1er janvier 2005, les règles de calcul des indemnités de départ en retraite des cadres.
Le nouveau barème a augmenté les droits que les salariés auront acquis lors de leur départ en retraite.
L'incidence de ce changement constitue le coût des services passés, qui est étalé sur la durée moyenne résiduelle d'activité.

Primes attribuées à l'occasion de la remise des médailles d'ancienneté
Ces primes, dont la pratique dans la société est permanente et systématique, font l'objet d'une provision.
La méthode de calcul utilisée est une projection individuelle tenant compte de la rotation du personnel et de l'espérance de vie par rapport aux tables de survie.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des engagements sociaux sont les suivantes :
- Taux d'actualisation : 0,9221% (Iboxx€ corporate A10 au 30 Novembre 2019)
- Table de progression des salaires : 2%
- Table de survie INSEE 2012-2014 (hommes / femmes à distinguer)
- Taux moyen de rotation du personnel : selon les tables d'expérience
- Age de départ en retraite des cadres : 65 ans
- Age de départ en retraite des Etam et ouvriers : 63 ans

Transferts de charges
Les transferts de charges portent principalement sur des refacturations de mise à disposition de personnel, de frais de gestion et de frais divers aux filiales du Groupe.

Plus ou moins-values sur cessions d'actif
Conformément aux recommandations du plan comptable professionnel des Entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics, les plus-values sur cessions courantes de matériels et d'installations ont été classées dans le résultat d'exploitation.

Les plus ou moins values sur cessions d'immobilisations non courantes (immobilier, titres) sont classées en résultat exceptionnel.

Impôts
Les impositions différées sont déterminées selon la méthode bilancielle du report variable, pour toutes les différences temporelles imposables ou déductibles existant à la date de clôture.

Les différences temporelles imposables ou déductibles incluent :

- toutes les différences entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan, à l'exception des éléments incorporels non cessibles distinctement de l'entreprise,
- les reports en avant de pertes fiscales et les crédits d'impôts non encore utilisés.

Lorsque le montant net de l'imposition différée fait apparaître un actif d'impôt, celui-ci n'est inscrit à l'actif du bilan que s'il existe une forte probabilité de récupération sur les exercices ultérieurs.
Les actifs et passifs d'impôt sont évalués avec les taux d'imposition dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Autres informations

Notre société entre dans le périmètre de la Société Colas SA pour la présentation des comptes consolidés de cette dernière.

La société SECAM est détenue à 50% par Colas Sud Ouest et 50 % par VERMEULEN / CARRIFIN.

NOTES SUR LE BILAN

NOTE 3 ACTIF IMMOBILISE

3.1 - Immobilisations incorporelles	31 décembre 2018	Fusion et APA	Acquisitions	Cessions et réductions	Dotations et reprises	Virements et divers	31 décembre 2019
Concessions, brevets, droits similaires							
Fonds commercial	4 269						4 269
Autres (1)							
Valeur brute	4 269						4 269
Concessions, brevets, droits similaires							
Fonds commercial							
Autres							
Amortissements et provisions							
Valeur nette	**4 269**						**4 269**

(1) & (2) dont malis techniques issus de fusions, inscrits dans le poste "Autres" et "Autres immobilisations corporelles", et affectés aux éléments suivants :

	Montants	Modalités de dépréciation et d'amortissement
Immobilisations incorporelles (1)		Test de valeur
Immobilisations corporelles (2)		Valeur vénale des biens
Immobilisations financières		
Passifs ……..		
Total du mali technique		

3.2 - Immobilisations corporelles	31 décembre 2018	Fusion et APA	Acquisitions	Cessions et réductions	Dotations et reprises	Virements et divers	31 décembre 2019
Terrains (a)	333 882						333 882
Constructions	1 696 100						1 696 100
Installations techniques, matériel, outillage	3 824 266		398 404	(478 100)			3 744 570
Autres immobilisations corporelles (2)	84 309						84 309
Immobilisations en cours et avances			364 185				364 185
Valeur brute	5 938 557		762 589	(478 100)			6 223 046
Terrains (a)	(268 686)				(5 635)		(274 321)
Constructions	(191 413)				(84 375)		(275 788)
Installations techniques, matériel, outillage	(3 191 489)			478 100	(155 004)		(2 868 393)
Autres immobilisations corporelles (2)	(69 838)				(1 847)		(71 685)
Immobilisations en cours et avances							
Amortissements et provisions	(3 721 425)			478 100	(246 862)		(3 490 186)
Valeur nette	**2 217 132**		**762 589**		**(246 862)**		**2 732 859**

(a) En application du règlement ANC 2014.05, la valeur du gisement des carrières au 31/12/2019 a été affecté en stocks pour un montant de 59 K€.

3.3 - Immobilisations financières	31 décembre 2018	Fusion et APA	Acquisitions	Cessions et réductions	Dotations et reprises	Virements et divers	31 décembre 2019
Titres de participation							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts	4 488						4 488
Autres immobilisations financières							
Valeur brute	4 488						4 488
Titres de participation							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Amortissements et provisions							
Valeur nette	**4 488**						**4 488**

NOTE 4 ACTIF CIRCULANT

4.1 - Stocks	Brut	Dépréciation	2019 net	2018 net
Matières premières, produits finis, marchandises (a)	396 739		396 739	342 891
En-cours de production				
Total	**396 739**		**396 739**	**342 891**

(a) En application du règlement ANC 2014.05, la valeur du gisement des carrières au 31/12/2019 a été affecté en stocks pour un montant de 59 K€.

4.2 - Créances clients et comptes rattachés	Brut	Dépréciation	2019 net	2018 net
Créances clients et comptes rattachés	1 124 056	(348 961)	775 094	748 496
Total	**1 124 056**	**(348 961)**	**775 094**	**748 496**

4.3 - Autres créances	Brut	Dépréciation	2019 net	2018 net
Avances et acomptes	1 162		1 162	1 162
Groupe et associés				
Autres créances	170 566		170 566	112 628
Total	**171 727**		**171 727**	**113 790**

4.4 - Comptes de régularisation	2019	2018
Charges constatées d'avance		
Ecarts de conversion actif		
Impôts différés actif	13 149	12 069
Total	**13 149**	**12 069**

4.5 - Placements et disponibilités	2019	2018
Valeurs mobilières de placement		
Placements Colas Sud Ouest et associés		
Total des placements		
Comptes débiteurs en banque	181 037	35 633
Caisse		
Effets remis à l'encaissement	40 676	16 432
Total des disponibilités	221 712	52 065
Total	**221 712**	**52 065**

NOTE 5 CAPITAUX PROPRES

5.1 - Composition du capital social	31 décembre 2018	Création d'actions	Rembourse-ment d'actions	31 décembre 2019
Nombres de titres	37 500			37 500
Montant nominal (en euros)	1			1
Montant du capital social en euros	**37 500**			**37 500**

5.2 - Principaux actionnaires	Nombre d'actions	% détenu
Société COLAS SUD OUEST	18 748	50,0%
VERMEULEN / CARRIFIN	18 748	50,0%

5.3 - Variation des capitaux propres	31 décembre 2018	Affectation par l'AGO	Augmentation de capital	Autres variations	31 décembre 2019
Capital social	37 500				37 500
Primes					
Réserve de réévaluation					
Réserve légale	3 750				3 750
Réserves indisponibles					
Autres réserves	612				612
Report à nouveau	138 273	116 451			254 724
Résultat de l'exercice	**416 451**	**(416 451)**		**595 119**	**595 119**
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées	87 132			54 039	141 171
Total capitaux propres	**683 718**	**(300 000)**		**649 158**	**1 032 875**

NOTE 6 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

6.1- Provisions pour risques	31 décembre 2018	APA	Augmen-tations	Provisions utilisées	Provisions annulées	31 décembre 2019
Litiges et contentieux	194 706		()		(83 890)	110 816
Garanties données aux clients						
Contrôles fiscaux						
Autres litiges avec l'administration	3 784		794		(800)	3 779
Autres provisions pour risques						
Total des provisions pour risques	**198 490**		**794**		**(84 690)**	**114 594**

6.2- Provisions pour charges	31 décembre 2018	APA	Augmen-tations	Provisions utilisées	Provisions annulées	31 décembre 2019
Remise en état des sites	851 123		123 804			974 927
Frais de fin de chantier						
Indemnités de fin de carrière	43 106		4 641		(784)	46 963
Médailles du travail	18 709				(187)	18 522
Autres engagements et avantages similaires						
Autres provisions pour charges						
Total des provisions pour charges	**912 937**		**128 445**		**(971)**	**1 040 411**

NOTE 7 DETTES

7.1- Dettes financières	2019	2018
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	198	198
Total dettes financières	**198**	**198**

7.2- Dettes non financières	2019	2018
Avances et acomptes reçus sur commandes	198	326
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	616 756	743 484
Dettes fiscales et sociales	258 001	202 565
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	293 399	
Autres dettes non financières et comptes de régularisation	73 644	91 821
Total dettes non financières	**1 241 997**	**1 038 196**

NOTE 8 DETAIL DES COMPTES CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

	Actif Net	Passif	Compte de résultat
Immobilisations financières			
Créances	335 186		
Placements et disponibilités			
Dettes financières		890 158	
Dettes non financières		68 686	
Produits financiers			
Charges financières			
Total	**335 186**	**958 844**	

NOTE 9 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

	Montant net 2019	Moins d' 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant net 2018
Créances de l'actif immobilisé	4 488			4 488	4 488
Créances de l'actif circulant	959 970	946 821		13 149	874 355
Placements et disponibilités	221 712	221 712			52 065
Créances	**1 186 171**	**1 168 534**		**17 637**	**930 908**
Dettes financières	198	198			198
Dettes non financières	1 241 997	1 241 997			1 038 196
Concours bancaires courants et solde créditeurs de banque	889 960	889 960			661 659
Dettes	**2 132 156**	**2 132 156**			**1 700 054**

NOTE 10 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	France	International	2019	2018
Travaux routes				
Travaux bâtiment				
Travaux génie civil				
Ventes de produits	3 270 261		3 270 261	3 032 611
Prestations de services	1 259 213		1 259 213	1 156 087
Chiffre d'affaires	**4 529 474**		**4 529 474**	**4 188 698**

NOTE 11 RESULTAT FINANCIER

	2019	2018
Revenus des titres de participations		
Produits et charges d'intérêts (nets)		(12 964)
Autres dotations et reprises sur provisions financières		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Différences nettes de change		
Pertes ou gains sur créances rattachées à des participations		
Résultat financier		**(12 964)**

NOTE 12 RESULTAT EXCEPTIONNEL

	2019	2018
Plus ou moins values sur cessions d'immobilisations		
Autres produits et charges sur opérations de gestion (nets)		
Dotations et reprises sur provisions réglementées	(54 039)	(14 421)
Dotations et reprises sur provisions exceptionnelles		
Autres produits et charges sur opérations en capital		
Résultat exceptionnel	**(54 039)**	**(14 421)**

NOTE 13 INCIDENCES DES DISPOSITIONS FISCALES DEROGATOIRES SUR LE RESULTAT

	2019	2018
Résultat net de l'exercice	595 119	416 451
Dotations de l'exercice aux provisions réglementées	61 519	22 951
Reprises de l'exercice de provisions réglementées	(7 480)	(8 530)
Reprises de l'exercice de provisions pour investissement		
Incidence sur l'impôt	(15 131)	(4 038)
Résultat hors incidence des dispositions fiscales dérogatoires	**634 027**	**426 834**

NOTE 14 CHARGE D'IMPOT SUR LE RESULTAT

14.1 - Détail de la charge d'impôt	2019	2018
Impôts exigible au titre de l'exercice	(256 252)	(159 837)
Rappel ou dégrèvements d'impôts au titre des exercices antérieurs	(2)	
Provision IS		
Impôt différé	1 080	(1 328)
Charge d'impôt	**(255 174)**	**(161 165)**

14.2 - Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net après impôt
Résultat courant (après participation)	904 332	(273 187)	631 145
Résultat exceptionnel	(54 039)	18 013	(36 026)
Total	**850 293**	**(255 174)**	**595 119**

14.3 - Détail de l'imposition différée	Différences temporaires 28%
Actif immobilisé	
Actif circulant	
Provisions pour risques et charges non déductibles temporairement	46 963
Dettes	
Déficits fiscaux	
Total des bases d'impôts différés	*46 963*
Taux d'impôt	28,00%
Impôt différé à la clôture de l'exercice	**13 149**
Impôt différé au début de l'exercice	12 069
Charge (-) ou produit (+) d'impôt différé	1 080

14.4 - Rapprochement entre l'impôt théorique et la charge réelle d'impôt	2019
Résultat net	595 119
Charges d'impôt comptabilisée	(255 174)
Résultat avant impôt (a)	850 293
Taux d'impôt normal (b)	28,00%
Charge d'impôt théorique [(a) x (b)]	**(283 431)**
Impact Report variable	(206)
Incidence des taux d'impôts réduits ou majorés	26 667
Activation d'impôts différés antérieurement non comptabilisés	
Actifs d'impôts différés non comptabilisés (récupération incertaine)	
Impôts non liés au résultat	(2)
Effet des différences permanentes	1 797
Charge d'impôt comptabilisée	**(255 174)**

NOTE 15 ENGAGEMENTS HORS BILAN

15.1 - Engagements pris en matière de crédit-bail	2019	2018
Valeur brute		
Cumuls des amortissements à l'ouverture		
Amortissements exercice en cours		
Total des amortissements		
Valeur nette		
Redevances payées		
Cumuls exercices antérieurs		
Exercice en cours		
Total des redevances payées		
Redevances à payer		
A 1 an au plus		
A plus d'un an et moins de 5 ans		
A plus de 5 ans		
Total des redevances à payer		

15.2 - Autres engagements	Cautions	Lettres d'intention	Autres engagements	Total
Filiales et participations				
Autres entreprises liées				
Tiers :				
effets escomptés non échus				
contrats de location simple			1 000	1 000
contrats de location financement				
autres engagements commerciaux			1 064 000	1 064 000
autres engagements donnés	719 000			719 000
Total des engagements donnés	**719 000**		**1 065 000**	**1 784 000**
Total des engagements reçus	**719 000**			**719 000**

15.3 - Sûretés réelles accordées en garantie des dettes	2019	2018
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes sur établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Total		

NOTE 16 EFFECTIFS, ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL ET REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

16.1 - Effectif moyen	2019	2018
Cadres	1	2
Employés, techniciens, agents de maitrise	4	4
Compagnons	5	5
Total	**10**	**11**

16.2 - Régimes à cotisations définies	2019	2018
Montant comptabilisés en charges	33 395	33 461
Total	**33 395**	**33 461**

16.3 - Régimes à prestations définies : indemnités de fin de carrière	2019	2018
Montants comptabilisés en charges		
Coûts des services rendus	2 965	2 255
Charges d'intérêt sur l'obligation	892	653
Ecarts actuariels nets comptabilisés		
Coûts des services passés		
Charges nettes comptabilisées	**3 857**	**2 908**
Montants comptabilisés au bilan		
Valeur actualisée des obligations	51 005	42 495
Juste valeur des actifs du régime		
Ecarts actuariels nets comptabilisés	(4 042)	611
Coûts des services passés non comptabilisés		
Passifs nets comptabilisés	**46 963**	**43 106**

16.4 - Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

Cette information n'est pas fournie, car cela conduirait à communiquer une information individuelle.

NOTE 17 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	2019	2018
Nom (réseau, cabinet)	PWC + KPMG	KPMG
Commissariat aux comptes et certification des comptes annuels	3 120	2 660
Autres missions		
Total	**3 120**	**2 660**

NOTE 18 FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capital	Autres Capitaux propres	% détenu	Valeur des titres		Prêts, avances consentis	Cautions avals donnés	CA HT 2019	Résultat net 2019	Dividendes encaissés 2019
				Brute	Nette					
Filiales (Plus de 50%)										
Participations (10 à 50%)										
Autres titres										
Total				**0**	**0**	**0**	**0**		**0**	**0**